



Mettre à disposition de tous l'ensemble des données que l'action publique produit dans son activité au quotidien: c'est ça, l'Open Data! Le Conseil départemental mène une politique volontariste en la matière, en publiant depuis 2016 ses propres données sur le portail [data.haute-garonne.fr](http://data.haute-garonne.fr). Pour effectuer cette tâche monumentale, le Département a opté pour une stratégie d'ouverture progressive, orientée vers les usages. "Sans clé de lecture, les données brutes n'ont pas de réel intérêt pour les particuliers, explique Thierry Martin, chef de projet Open Data. Au lieu d'ouvrir nos données tous azimuts, nous préférons donc cibler, prioriser et ainsi favoriser leur réutilisation, notamment par les entreprises du numérique en mesure, elles, d'inventer des services (applications, etc.) directement accessibles aux usagers."

### **Accompagner les collectivités**

Le Département a par ailleurs initié une démarche ambitieuse et innovante d'accompagnement des différentes collectivités du territoire vers l'Open Data. "L'Open Data est nécessairement institutionnel, affirme Thierry Martin. Pour mettre au point, par exemple, une application permettant aux familles d'accéder aux menus des cantines de leurs enfants, nos propres données ne suffisent pas !" Le Conseil départemental a ainsi voté en Octobre 2018 la mise en place d'une offre de service gratuite à destination des collectivités, comprenant notamment la mise à disposition d'outils informatiques facilitant la collecte de données standardisées de qualité, leur publication sur le portail départemental, leur valorisation ou encore l'animation territoriale et l'accompagnement dans la mise en œuvre. Une approche récompensée en novembre dernier lors des Trophées pour le territoire 2018 organisés par l'association Open Data France et la Gazette des communes.